

Entretien en visioconférence du mardi 12 mai 2020
avec les différentes parties de l'éducation nationale,
les directeurs des 17 écoles de Savigny
et les têtes de liste des Représentants des Parents d'Elèves de chaque école

38 personnes présentes dont :

Mr Pineau, inspecteur de l'éducation nationale
Mme Gérard, adjointe au maire chargée de l'éducation
Mme Darbonne, directrice adjointe en charge des services à la population
Mme Le Calvez, directrice de l'école élémentaire A. Briand
Mme TB. Nguyen, représentante des parents d'élèves FCPE, A. Briand
Mme A. Hernandez, représentante des parents d'élèves indépendants, A Briand.

Pour rappel, lors de la dernière allocution du 1^{er} ministre, une reprise progressive des écoles avait été annoncée pour la semaine 20 (*du 11 au 17 Mai*).

L'Education Nationale ayant préconisé des protocoles sanitaires et une organisation pour l'accueil des élèves très stricts, les réouvertures se font en plusieurs étapes

Scénarii retenus :

- **Pour la semaine du 18 Mai** : En respect des directives de la circulaire du 4 mai 2020
 - Prise en charge des enfants des personnels dits prioritaires : soignants, policiers, pompiers et enseignants...quel que soit le niveau de classe
 - Enfants de GS maternelle, de CP et de CM2
 - L'arrivée et la sortie des différentes classes s'échelonneront sur un créneau horaire défini afin d'éviter les attroupements devant le portail de l'école. Les horaires seront communiqués ultérieurement par les enseignants de chaque classe.

- **A partir du 2 Juin**
 - Reprise possible de l'école pour d'autres niveaux mais en attente des directives du gouvernement

- **Effectifs enseignants**
 - Seuls 47% des enseignants sont susceptibles de reprendre en présentiel
 - Les enseignants qui feront du présentiel seront présents soit par demi-journée, soit 2 jours sur 4 afin de leur permettre d'assurer l'école à distance pour leurs élèves restés à domicile. Ainsi les enfants retournant à l'école n'auront pas forcément leurs enseignants attirés au début d'année.
 - Port de masques pour tous les enseignants
 - Même % en présentiel pour le personnel périscolaire

- **Effectifs enfants préconisés**
 - 8 enfants par classe en maternelle
 - 12 enfants pour l'élémentaire
 - Les locaux ne permettent pas d'accueillir plus d'enfants pour respecter la distanciation physique

- **Sur la base de ces nombres d'enfants par classe**
 - Les groupes d'enfants vont être déterminés et ne changeront plus jusqu'à la fin de l'année scolaire pour éviter qu'ils côtoient les enfants des autres groupes. Ils resteront dans la même classe : récré, repas de midi, sortie, seront toujours respectés par groupe.
 - A ce jour nous n'avons pas encore le chiffre exact d'élèves qui reprendront le chemin de l'école

- Si trop d'élèves demandent un retour à l'école, des critères de sélection devront être mis en place (sauf pour les enfants dits « prioritaires »).
- Une fois que les groupes d'enfants seront constitués, les élèves iront à l'école une semaine sur deux.
- Chaque parent devra prendre la température de ses enfants tous les matins avant l'école. Aucun enfant ayant plus de 37,8° ne doit se présenter à l'école. Il est impératif de respecter les préconisations sanitaires et sécuritaires.
- Pas de port de masques pour les enfants.
- Cependant, dans le cas où l'enfant se mettrait à tousser ou avoir de fièvre dans la journée, l'enfant recevra un masque.

Si vous avez décidé de remettre votre enfant à l'école, vous devez respecter ce choix. Votre enfant devra être présent comme le planning indiqué par votre enseignant(e).

En effet, la reprise de l'école se fait sur la base du volontariat. Donc si vous décidez de mettre votre enfant à l'école, sa présence sera obligatoire tous les jours jusqu'à la fin de l'année scolaire !

ATTENTION ! Pas de nouveau sondage d'ici le 1er juin.

Si au départ vous avez répondu par la négative ou positive pour remettre vos enfants à l'école, il est encore possible de changer d'avis jusqu'au 1er juin. Au-delà de cette date, il n'est plus possible de changer d'avis dans la mesure où chacun est responsable et se doit de respecter au maximum l'organisation qui a été mise en place par la Mairie et l'ensemble des équipes pédagogiques qui se mobilisent pour faire de leur mieux.

Ainsi le seul mot d'ordre est : pour le bien-être de tout le monde, quel que soit votre choix merci de le respecter jusqu'à la fin de l'année scolaire !!!

➤ **Le périscolaire**

- Accueil tous les jours de 16h30 à 19h.
- Accueil mercredi : chaque enfant devant aller au centre ira dans son école ! Les 17 écoles de la ville seront donc ouvertes les mercredis.
- Pas d'accueil possible à ce jour pour l'accueil préscolaire du matin par manque d'effectif.
- Pas d'étude mais garderie à la place
- Pas de mélange de groupe.
- 2 repas chauds minimum par semaine seront servis dans le réfectoire de la cantine
- Un enfant qui ne sera pas inscrit à l'école la semaine, ne pourra pas venir au centre le mercredi.
- Bus scolaire est mis en service mais pourra être retiré si trop d'enfants à prendre afin de respecter la distanciation physique et sanitaire.

➤ **Prise en charge exceptionnelle**

- Enfant handicapé, pourra revenir à l'école accompagné de son AVS si celui-ci est présent.
- Pour les enfants « décrocheurs » en situation difficile, le RASED travaille pour les « remettre » à niveau
- Prise en charge psychologique prévu pour les enfants, famille en difficulté, à voir avec les enseignants pour chaque cas.
- 3 psychologues sont prévus sur Savigny, 3 sur la circonscription ainsi des médecins scolaires disponibles si besoin.

➤ **Hygiène**

- L'école sera désinfectée tous les jours
- Un agent d'entretien dédié à chaque école sera présent toute la journée pour assurer l'hygiène des différents endroits de l'école (sanitaires, cour de récré, cantine...)

- Pas d'inquiétude à avoir sur les manques de matériel sanitaire, la mairie a prévu un gros stock de savons et essuie-mains !
- Les parents devront porter des masques pour accompagner ou récupérer leur enfant.

➤ **Généralités**

- Chaque directeur a la possibilité de délivrer une **attestation d'absence** aux parents demandeurs pour leur employeur.
- Un **livret de toutes les règles propres à chaque école** sera envoyé à chaque famille par les directeurs à la fin de cette semaine.

Pour information : pendant le confinement, notre école A. Briand était l'école de « rassemblement » de la ville. Elle a accueilli entre 2 à 11 élèves par jour selon les semaines, avec 2 classes ouvertes et des enseignants volontaires en présentiel.

A ce jour aucun élève ni enseignant n'a été infecté par le virus.

La Directrice Mme Le Calvez a fortement contribué par sa présence au quotidien à l'école et son organisation permettant de maintenir ces ouvertures de classe avec succès.

Nous tenions à remercions Mme le Calvez ainsi que les enseignant(e)s pour leur implication et leur dévouement.

En cette période délicate et incertaine où les décisions peuvent changer à tout moment ; les différentes équipes (Education nationale, Mairie, Equipe enseignante, Equipe périscolaire) travaillent durement afin d'organiser au mieux la réouverture de notre école et ce dans les meilleures conditions possibles.

Ainsi, afin que tout se passe au mieux pour tout le monde, **nous attirons votre attention sur le respect des gestes barrières** et si vous avez un doute quelconque sur l'état « à risque » de votre enfant merci d'en avvertir l'équipe pédagogique.

Prenez soin de vous. Nous restons à votre écoute.

Vos équipes RPE d'Aristide Briand

Thi Binh Nguyen, FCPE

Mail : fcpe.aristidebriand.91@gmail.com

Aude Hernandez, PEI

Mail : pei.aristide.briand@gmail.com